

Technicien hospitalier de 2e classe - Technicien supérieur hospitalier**Informations sur le concours**

Publié le : 05-10-2026

Filière : Filière technique

Catégorie : B

Type(s) de concours : Sur titres

Voie(s) d'accès : Externe

Nombre de postes offerts par l'établissement : 3

Adresse d'envoi email des candidatures :

Date du concours : 22-03-2027

A propos du poste :

Le concours comporte :

une épreuve d'admissibilité sur titres ;
une épreuve d'admission : entretien avec le jury.

Informations sur l'établissement

Nom : HOPITAUX CIVILS DE COLMAR

Ville : 68000 Colmar

Site Web : <http://www.ch-colmar.fr/>

Pour candidater

Date limite de
candidature : 10-02-2027

Conditions de candidature :

Peuvent faire acte de candidature les personnes titulaires d'un diplôme sanctionnant deux années de formation technico-professionnelle homologué au niveau V (ex-niveau III) ou d'une qualification reconnue comme équivalente correspondant à la spécialité ouverte au concours, dans les conditions fixées par les articles R325-16 et suivants du Code général de la fonction publique.

Pièces à fournir :

A l'appui de leur demande d'admission à concourir, les candidats doivent joindre les pièces suivantes :

Une demande d'admission à concourir établie sur papier libre dans laquelle le candidat indique la spécialité pour laquelle il souhaite concourir ;
Un curriculum vitae détaillé établi sur papier libre mentionnant notamment les actions de formation suivies et, le cas échéant, accompagné d'attestations d'emploi ;
Les titres de formation, certifications et équivalences dont il est titulaire ou une copie conforme à ces documents ;
Un justificatif de nationalité.
Le cas échéant, un état signalétique des services militaires ou une photocopie de ce document, ou, pour les candidats n'ayant pas accompli leur service national, une pièce attestant leur situation au regard du code du service national.

Le dossier de candidature doit parvenir à l'attention de Monsieur le Directeur des Hôpitaux Civils de Colmar – Direction des Ressources Humaines - 39, avenue de la Liberté – 68024 COLMAR Cedex par lettre recommandée avec AR ou remise en main propre contre signature.

MODALITES POUR UNE DEMANDE D'EQUIVALENCE DE DIPLOME :

Dans l'hypothèse où vous ne disposez pas du diplôme requis pour vous présenter au concours, vous avez la possibilité de demander la prise en compte de votre expérience professionnelle et obtenir une équivalence afin de pouvoir vous inscrire.

Les demandes sont à réaliser sur le site :

<https://demarche.numerique.gouv.fr/commencer/commission-regionale-equivalence-concours-fph>.

Dépôt des dossiers mi- décembre 2026

Date de la commission fin janvier 2027

Adresse
postale pour
l'envoi des
candidatures :

Le dossier de candidature doit parvenir à l'attention de Monsieur le Directeur des Hôpitaux Civils de Colmar – Direction des Ressources Humaines - 39, avenue de la Liberté – 68024 COLMAR Cedex par lettre recommandée avec AR ou remise en main propre contre signature.